

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 25 MAI 2020, À 20 h, PAR VIDÉOCONFÉRENCE.

SONT PRÉSENTS :

M.	Yves Montigny	Maire
M.	Réjean Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
M.	Mario Quinn	Conseiller
M.	Alain Chouinard	Conseiller
M.	Onil Lévesque	Conseiller
Mme	Viviane Richard	Conseillère
Mme	Martine Salomon	Conseillère

EST ABSENT :

M.	Sylvain Girard	Conseiller
----	----------------	------------

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière

**RÉSOLUTION 2020-162 NOUVELLE PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES
POUR LES CLIENTS DE LA DIVISION ÉLECTRICITÉ**

Il est proposé par : le conseiller Alain Chouinard
Appuyé par : la conseillère Viviane Richard

De donner suite au rapport du directeur adjoint de la division électricité des travaux publics et services techniques portant le numéro EL2020-02 et d'adopter la nouvelle procédure d'examen des plaintes des clients de la division électricité de la Ville.

De plus, il est résolu de permettre au directeur adjoint de la division électricité du Service des travaux publics et services techniques, d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Régie de l'énergie pour l'approbation, par cette dernière, de la nouvelle procédure d'examen des plaintes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Baie-Comeau, le 26 mai 2020


YVES MONTIGNY
MAIRE


ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE